

Préfecture du Bas-Rhin
Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Bureau de l'Environnement et de l'Utilité Publique

Installation soumise à autorisation unique au titre du code de l'environnement
dans le domaine de l'eau

Enquête publique sur la demande d'autorisation unique présentée par la société ARCOS
pour réaliser les installations, ouvrages, travaux et activités nécessaires au projet de
l'Autoroute de Contournement Ouest de Strasbourg, sur le territoire des 22 communes
situées sur le linéaire du projet,

**Observations et propositions adressées par le public à la commission d'enquête
sur la boîte mail de la préfecture du Bas-Rhin (pref-acos-arcos@bas-rhin.gouv.fr).**

Semaine du 04 au 08 avril inclus.

1° - Monsieur Frédéric SCHERDEL

le 05/04/2018 21h07

Ce projet ne résoudra pas les problèmes de circulation pour les strabourgeois et les habitants des
environs qui travaillent à Strasbourg.

La solution aux problèmes de circulation rencontrés est de limiter la circulation des camions en
Transit, ceux qui évitent l'autoroute allemande afin de ne pas payer la Taxe allemande -> Maut.

Le Gco va engendrer

- Un Trafic supplémentaire de poids lourds
- Plus de bruit et de pollution
- La Destruction de 300 ha de terres agricoles
- La Destruction de 40 ha de forêts et zones humides
- 14 000 véhicules supplémentaires par jour sur l'A351
- Il n'y aura Pas de désengorgement de l'A35

La construction du GCO à Proximité du collège de Duttlenheim est une aberration, l'inverse ne
serait pas possible, si un collège devait être construit à une telle proximité d'une autoroute, quel
scandale !

2° - Monsieur Maurice WINTZ – Vice-président régional Alsace Nature

le 06/04/18 11h33

Madame la Présidente,

Je me permets de vous adresser par courriel une copie du courrier qui a été déposé à la Mairie

Mise à jour le : 09/04/2018

d'Ittenheim ce jeudi 5 avril 2018. Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir l'expression de ma meilleure considération.

Maurice WINTZ

Vice-président régional



8, rue Adèle Riton
67000 STRASBOURG
contact@gcononmerci.org



Mme Solange GARIN
Présidente de la Commission
d'enquête publique
Enquête publique ACOS – DAU ARCOS
Mairie d'Ittenheim
20, rue Louis Pasteur
67117 ITTENHEIM

Strasbourg, le 4 avril 2018

Objet : Enquête publique ACOS – DAU ARCOS

Madame la Présidente,

A l'occasion de l'ouverture de l'enquête publique citée en objet, le Collectif GCO Non Merci et Alsace Nature souhaiteraient vous faire part de quelques observations et propositions de nature organisationnelles. Ce courrier ne constitue donc pas un avis sur le fond du dossier, qui interviendra au cours de l'enquête publique.

Nous constatons tout d'abord que l'enquête publique ne porte que sur une partie du projet de Contournement de Strasbourg puisque les demandes d'autorisations liées au tronçon concédé à la SANEF ne figurent pas dans le présent dossier. Il est dès lors difficile pour le public de se faire une idée précise de l'impact global du projet sur l'environnement. Cette pratique du « saucissonnage » ne manque pas d'interroger sur la volonté de l'Etat de prendre au sérieux les procédures de participation.

D'autant que nous constatons par ailleurs, qu'avant même l'ouverture de l'enquête publique, le ministère de la transition écologique avait annoncé dans son communiqué du 23 janvier 2018 (ci-joint) qu'il délivrera « l'autorisation pour permettre la réalisation de l'autoroute ». Nous nous sommes bien évidemment interrogés sur l'intérêt de participer dans ces conditions à une enquête publique qui semble relever de la pure formalité, alors même que la loi permet explicitement à l'autorité publique de refuser une autorisation à l'issue de l'enquête publique, et que l'Etat français a ratifié la Convention d'Aarhus qui garantit aux citoyens leur implication dans les décisions publiques. C'est précisément pour cette dernière raison, et parce que nous voulons avoir confiance dans les processus participatifs tels que ceux menés par votre Commission en toute objectivité et indépendance, que nous avons finalement décidé de nous impliquer pleinement dans cette enquête publique.

Dans ce contexte, afin de permettre au plus grand nombre de citoyens possible de prendre connaissance d'un dossier particulièrement volumineux, technique et difficile d'accès, et compte tenu du fait que la durée de l'enquête publique comprend une période de 15 jours de congés

Mise à jour le : 09/04/2018

scolaires et plusieurs jours fériés, nous vous proposons de bien vouloir examiner la possibilité de prolonger l'enquête publique comme le permet l'article R 123-6 du Code de l'environnement.

Dans le même ordre d'idées, il nous semble qu'il serait opportun, afin d'intéresser et d'informer le public le plus largement possible, que vous puissiez prendre l'initiative de l'organisation d'une voire plusieurs réunions publiques contradictoires, par exemple à Ittenheim, Vendenheim, ou encore à Duttlenheim, communes tout particulièrement impactées par ce projet.

Enfin, nous souhaiterions qu'une petite délégation de notre Collectif puisse rencontrer la Commission d'enquête dans le but d'avoir un échange global sur le projet, le déroulement de l'enquête et les enjeux environnementaux tels que nous les percevons. Un tel échange vous permettrait d'avoir une idée plus précise de nos réflexions, au-delà des contributions écrites que nous ne manquerons pas de vous adresser.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier et en espérant que vous pourrez y donner une suite favorable, nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le Collectif GCO Non Merci

Maurice Wintz

Vice-Président Alsace Nature



**Nicolas Hulot,
ministre d'État,
ministre de la Transition
écologique et solidaire**

**Élisabeth Borne,
ministre chargée des Transports,
auprès du ministre d'État,
ministre de la Transition
écologique et solidaire**

Paris, le 23 janvier 2018

Communiqué de presse

Grand contournement ouest de Strasbourg

Le contournement ouest de Strasbourg a été engagé par la signature du contrat de concession publié au JO le 31 janvier 2016, faisant suite à la déclaration d'utilité publique publiée le 24 janvier 2008, pour désengorger les axes routiers de l'agglomération de Strasbourg. Lors de plusieurs délibérations en 2017, le Conseil National de Protection de la Nature (CNP) a émis un avis défavorable sur le dossier de compensation préparé par le maître d'ouvrage, et demandé des précisions relatives à la protection de la biodiversité lors du chantier, mais aussi pour compenser les impacts de l'infrastructure sur des espèces protégées et les écosystèmes locaux.

En octobre 2017, Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, et Élisabeth Borne, ministre chargée des Transports, ont pris la décision de suspendre les travaux de déboisement nécessaires aux travaux préparatoires, en raison d'imperfections dans le dossier de compensation proposé par le maître d'ouvrage.

L'État, sur la base de l'avis du CNPN, des nouveaux correctifs proposés par le maître d'ouvrage ainsi que de l'analyse de ses services, délivrera l'autorisation unique environnementale pour permettre la réalisation de l'autoroute en y intégrant l'ensemble des prescriptions complémentaires nécessaires. Cela comprend un renforcement et une pérennité assurée des mesures compensatoires par le porteur de projet, notamment pour les zones humides. Par ailleurs, l'impact environnemental de l'aménagement foncier agricole devra être maîtrisé et limité au maximum pour la biodiversité présente dans ces espaces.

Dans ces conditions, la déclaration d'utilité publique a été prorogée de 8 ans et les travaux nécessaires à la conduite du chantier préparatoire sur le tracé de l'autoroute rendus possibles.

La vérification du bon respect par le concessionnaire des engagements pris sera faite régulièrement par un comité de suivi, présidé par le préfet. L'avancement des travaux de l'infrastructure en cours fera l'objet d'une présentation de suivi au CNPN sous un an.

[Retrouvez le communiqué de presse en ligne](#)

Pour toute information complémentaire, contacts :

Service de presse de M. Nicolas Hulot : 01 40 81 78 31
Service de presse de Mme Élisabeth Borne : 01 40 81 77 57

3° - Madame Marie-Hélène SCHOTT

le 06/04/2018 17h55

Bonjour

originaire de l'ackerland et y travaillant

je suis attachée aux terres derrière Handschuheim et Breuschwickersheim et particulièrement aux forêts et au parc magnifique à Kolbsheim mais avant aussi (Vendenheim etc...)

toute cette traversée n'a déjà quasi plus de bosquets c'est lamentable comme paysage

une autoroute payante en plus infrastructure hideuse qui écrasera tout sur son passage sur des kilomètres me parait être un désastre écologique pour la biodiversité et les humains

- pourquoi ne pas avoir opter pour une RD paisible en plus avec un tracé harmonieux!

et ne pas construire tunnels ou ponts sur le périph existant ?

- pourquoi ne pas taxer les compagnies de transport par camions qui abusent

et qui vont contourner le contournement (;-)) et asphyxier les villages déjà passant entre Saverne et Strasbourg dans la diagonale nord sud

- pourquoi ne pas permettre plus de fret de marchandises par voies ferrés

- pourquoi ne pas multiplier les bus et trams

2.5 cts € 3.5 avec réseau urbain un aller en bus ctbr c'est une honte comme politique

tout le monde n'a pas besoin d'un abonnement

les transports en commun au vue de l'état critique de notre planète devraient être gratuits !

voici mon humble contribution en espérant que nous serons nombreux à penser la même chose

cordialement

Marie-Hélène SCHOTT

4° - Laurent Schott

le 08/04/2018 19h15

Bonjour,

suite à l'ouverture de l'enquête publique relative à l'impact environnemental du GCO, je tenais à vous faire part de ma profonde consternation vis à vis du projet dans son intégralité et surtout par rapport aux dégâts que ce dernier provoquera sur notre environnement et notre cadre de vie.

En effet, les impacts du GCO sur notre environnement seront considérables et non négligeables. Outre notre santé qui est mise en jeu (avec la pollution que le transit de ces milliers de camions qui emprunteront le GCO - ou pas- , provoquera), le GCO mettra également en péril de nombreuses espèces animales. Toute la biodiversité sur l'ensemble du tracé sera menacée ! Comment pouvons-nous compromettre aussi bien notre avenir que celui des générations qui vont nous suivre ! Durant de nombreuses décennies, l'homme, par cupidité et appât du gain, n'a eu de cesse de détruire, bétonner, construire en lieu et place de la nature. Malgré toutes les belles promesses gouvernementales (COP 21 etc...), les mentalités n'ont toujours pas évolué... malheureusement. Une poignée de riches et industriels vont pouvoir faire fructifier leur pactole au

Mise à jour le : 09/04/2018

détriment de la planète, sur laquelle ils vivent eux aussi, et surtout au mépris des nombreux habitants à qui on ne veut surtout pas laisser le choix !!!

Le plus aberrant étant que même les commissions mandatées sur ce projet affirment que le GCO va au contre-sens du et à l'encontre de l'environnement. Et ce ne sont pas les soi-disant compensations accordées à minima, qui régleront les dommages irréversibles que le GCO va engendrer.

Il est encore temps de remettre tout à plat et trouver des solutions alternatives qui conviennent à tout le monde.

Comment pouvons-nous encore au 21ème siècle, penser comme le faisaient nos dirigeants des années 70, période au cours de laquelle la voiture commençait à devenir la toute-puissante ? Se déplacer, tout le monde en éprouve la nécessité. Nous sommes capables d'envoyer des hommes sur la Lune ou en orbite durant de longs mois, et nous ne serions pas capables de résoudre ces problèmes de trafic ???

Je suis particulièrement sensible à ce sujet car j'habite avec ma famille à moins de 500 mètres du tracé qui va passer presque sous mes fenêtres à Ernolsheim.

J'espère de tout coeur que beaucoup d'alsaciens et "riverains" du tracé se mobiliseront et donneront eux aussi leur avis.

Préservez notre environnement, sauvez notre espace de vie, NON au GCO !

Laurent Schott
